
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Nombre de membres présents :20

Nombre de membres représentés :16



ORDRE DU JOUR

- Accueil,
- Présentation et approbation des comptes et bilan de l'exercice,
- Présentation du budget,
- Présentation des projets,
- Election d'un commissaire aux comptes,
- Questions diverses.



Le samedi huit septembre deux mil dix-huit, les membres de l'association **Aider un Enfant à Dano au Burkina Faso**, se sont réunis au siège social 73, route des Loges à Saint Gervais en belin, en Assemblée générale ordinaire sur convocation écrite du président, datée du 7 août 2018. Les documents suivants ont été joints à la convocation : procuration de vote.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Yves Bône, président de l'association.

Il est assisté d'une secrétaire de séance, Madame Annick Brulon, secrétaire de l'association.



La séance est ouverte à seize heures vingt.

OUVERTURE

Jean-Yves Bône, ouvre la séance, remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée et précise avoir reçu les excuses pour absence de nombreux parrains et donateurs et note avec satisfaction la réception de 16 procurations. Cela témoigne de l'attachement porté à notre jeune association.

Il précise que le point à l'ordre du jour relatif à l'élection du commissaire aux comptes ne reprend pas la terminologie adaptée, il s'agit en réalité d'un vérificateur des comptes.

PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE

Le rapport financier est présenté de manière détaillée par Denis Brulon, trésorier, à l'appui des documents joints en annexe.

Pour l'essentiel, il convient de retenir au niveau des :

Ressources : En 10 mois nous avons collecté la somme de 9 465€ répartie, en adhésions des membres au sein du fonds associatif pour 300€ (3%), en dons versés par des personnes physiques et des personnes morales pour 3 825€ (40%) et en versements de janvier à juin des parrains et marraines pour 5 325€ (56%).

Emplois : La création du site internet et la réalisation du logo pour un coût total de 1647.45€ ont été considérées comme des charges d'exploitation à titre exceptionnel et affectées en totalité sur le premier exercice. A noter qu'elles ont été financées pour l'essentiel par le fonds d'aide aux associations du Crédit Agricole à hauteur de 700€ et par un don de particulier pour 300€. Par ailleurs nous avons dû acquitter 44€ pour insertion au Journal Officiel, lors de la création.

Les autres dépenses sont uniquement pour le bénéfice des enfants : scolarité 4 443€, cantine du 15 février au 13 avril pour 749€, maintenance du puits 500€.

Report à nouveau : au 30 juin nous disposons d'une trésorerie de 2080.26€ de laquelle il conviendra de déduire 184.31 € concernant la facture des repas reçue après la clôture de l'exercice pour la période du 14 avril à fin mai. Nos disponibilités, 1 896€, constituent un fonds de roulement pour lancer la nouvelle année scolaire début octobre, réaliser les investissements nécessaires pour les enfants (voir projets) et aider au cas par cas les familles en grande difficulté.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel pour l'année 2018/2019, présenté par Denis Brulon, est joint en annexe.

En synthèse : Nous prévoyons de disposer d'un budget « **volontariste** » de l'ordre de **19 000€** alimenté par les parrainages pour 71% soit 13 425€ (29 au titre de l'année 1 et 21 au titre de l'année 2), par les dons et manifestations à hauteur de 3 500€ soit 18%, le solde provenant pour l'essentiel du report d'excédent de l'exercice clos pour 1 896€.

Ces recettes permettront de faire face aux dépenses de fonctionnement limitées à 500€ soit 3% de notre budget (maintenance du site et assurance, frais de timbres et communications), aux frais de scolarité à hauteur de 39% pour 50 élèves maxi soit 7 250€, au financement d'un repas par jour pour les 150 élèves de l'établissement soit 6 660€ représentant 35% du budget. Une enveloppe de 800€ est prévue pour intervenir au cas par cas auprès des familles. Enfin, une provision de 3 600€ permettra de financer les projets de l'année.

LES CIRCUITS FINANCIERS ET UTILISATION DES PARRAINAGES

Les documents joints en annexe sont présentés par le président. Ils donnent une lecture très transparente de la gestion financière de l'association.

Circuits financiers : L'intégralité des fonds collectés sont déposés sur un compte en euros ouvert au Crédit Agricole Anjou Maine. Ce compte alimente ponctuellement en trésorerie un compte ouvert en francs CFA chez Coris Bank permettant de régler les factures toutes validées en France par le bureau d'Aider un enfant à Dano. Le compte bancaire au Burkina fonctionne avec deux signatures conjointes : celle du Président, celle du Vice-président, ou celle de Mr Fulgence Somé représentant l'association au Burkina.

Utilisation des parrainages : le graphique annexé illustre la manière dont sont utilisés les 25€ versés chaque mois par les parrains.

0.83€ soit 10€ (3%) par an sont affectés aux frais de fonctionnement de l'association. Ils constituent en quelque sorte l'adhésion.

15.44€ soit 61.8% correspondent aux frais de scolarité de l'enfant, à tous les frais annexes et à la cantine.

8.72€ soit 34.9% sont affectés à la mutualisation de la cantine des enfants non parrainés, à l'aide aux familles en grande difficulté, au financement de projet d'infrastructures.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Les comptes présentés pour l'exercice clos et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité, par l'assemblée.

RAPPORT D'ACTIVITE : *Intervention de Jean Yves Bône à l'appui de supports joints en annexe.*

Le président a d'abord rappelé dans l'introduction de son rapport moral l'importance de rester strictement fidèles aux objectifs poursuivis et repris dans nos statuts.

Il nous appartient de venir en aide aux enfants et aux familles démunies de la région de Dano au Burkina Faso.

Nos interventions se concrétisant plus particulièrement par la mise en place de parrainages d'enfants et par notre contribution à la réalisation d'infrastructures en lien étroit avec la scolarisation, l'éducation, l'alimentation et l'hygiène.

Tout au long de l'année l'association a fait en sorte pour soutenir cette cause de:

SE DONNER TOUS LES MOYENS

En se rendant sur place du 20 au 30 janvier:

Cette première mission a permis de mieux comprendre le contexte éducatif et les spécificités de cette région du Burkina mais aussi de se rendre compte des difficultés rencontrées par les familles. Ce séjour nous a confortés dans les choix que nous avons faits en mettant en place notre association. Les objectifs que nous poursuivons sont en tous points cohérents avec la réalité du terrain.

Le Vice-président (Francis Brulon) et le Président ont rencontré les autorités officielles, les enseignants, les parents d'élèves et bien évidemment les élèves, avec qui ils ont partagé des moments forts en émotion...

L'établissement partenaire « Bater Langou » dispose de belles infrastructures en très bon état. Sa capacité d'accueil est sous exploitée (85 élèves pour un potentiel de 4 à 500 places). Dans le même temps de nombreux enfants ne sont pas scolarisés...

Au cours de cette mission, nous avons notamment fait le constat que les enfants se nourrissaient peu le matin et pratiquement pas le midi pour la plupart. Dans ces conditions, il est difficile d'être attentifs en classe. Sur place, nous avons étudié les possibilités de mettre en œuvre une restauration pour l'ensemble des élèves scolarisés à Bater Langou.

En agissant pour l'unique bénéfice des enfants :

- Les parrains et marraines qui nous ont rejoints dès le lancement nous ont permis d'ouvrir une **classe de sixième avec 29 élèves** (dont 22 filles) de niveau très hétérogène ; pour la plupart issus de famille d'agriculteurs. A l'issue du conseil de classe 21 vont passer en cinquième et 8 vont redoubler. Ces premiers résultats sont très encourageants.
- Suite à la mission de janvier, un **Comité local de parrainage** a été mis en place. Composé de représentants de l'Education provinciale, du Bureau d'aide sociale, de représentants des parents d'élèves et d'enseignants, il étudie les dossiers en cohérence avec les critères de notre charte de parrainage. Il valide, après visites des familles, le nom des enfants qui seront aidés par notre association.
- Le conseil d'administration a validé dès le retour de la mission la mise en œuvre d'une **cantine sur place**. Pour éviter toute discrimination, tous les élèves y ont accès. 3444 repas ont été servis du 15 février à fin mai. Le prix revient de 150FCFA (0.23€) est financé totalement par l'association.
- BaterLangou dispose d'un forage. Son état était défectueux : le conseil d'administration a décidé de financer 50% de la réparation (500€)...les élèves ont eu à nouveau **accès à l'eau potable**.

En soutenant la direction de l'établissement :

Lors de la mission de janvier, nous avons partagé un diagnostic avec la Direction de Bater Langou. Un certain nombre d'orientations et de priorités ont été proposées pour optimiser la fréquentation et la qualité de l'enseignement. Des contacts très réguliers (environ 2 par mois) ont lieu par téléphone pour faire le point sur notre partenariat et accompagner la direction dans la conduite du changement. (*Aider, suggérer, mais ne pas faire à la place !*)

En administrant et en animant de manière soutenue :

Le bureau s'est réuni 6 fois depuis l'Assemblée Générale constituante. Les réunions sont conduites à l'appui d'un ordre du jour. Les réunions sont animées avec des supports « vidéo projetés ». Elles sont l'occasion de débat et de décisions. Un rendu compte des actions conduites est systématiquement fait à chaque réunion. Il est adressé systématiquement à tous les membres présents ou non.

En gérant la conformité de manière rigoureuse :

Au Burkina :

De longues démarches ont été nécessaires pour être reconnus et bénéficier d'une autorisation d'exercer sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement à Dano. Le document en date du 6 mai 2018 est signé du Ministre en charge de l'Administration territoriale et de la décentralisation.

Un compte en FCFA a été ouvert à la Coris Bank de Dano (*cf rapport financier*).

En France :

Démarche en cours pour obtenir le rescrit fiscal

En nous faisant connaître :

Dès le lancement, la décision a été prise de disposer d'un site internet permettant de se faire connaître, de recruter des parrains en ligne, de solliciter des dons et disposer d'une solution de paiement en ligne avec Paypal, de gérer la relation avec les parrains, de disposer d'un blog.

L'outil est opérationnel depuis mi-avril. Il donne satisfaction : 4 nouveaux parrains en ligne et 2 dons, c'est un début...

Une maintenance est budgétée pour renforcer son attractivité. Notre lisibilité sera renforcée en animant les liens avec les réseaux sociaux existant (linkedin) ou à créer (instagram, facebook).

Des flyers et des cartes de visite ont été réalisés pour faciliter la communication auprès de parrains et de donateurs potentiels.

Cette première année a permis de lancer l'association, de la structurer et de la doter des moyens nécessaires pour agir simplement et aussi utilement que possible pour le plus grand nombre d'enfants. Pour 2018/2019, il conviendra, pour l'essentiel, de se concentrer sur le parrainage des enfants avec le soutien de nouveaux élèves au sein d'une nouvelle classe de sixième et d'assurer le service d'un repas à tous les enfants le midi. (*Voir budget prévisionnel*).

Nous nous emploierons à diversifier nos sources de financement pour mettre en œuvre des projets nécessaires et utiles aux enfants.

REALISER NOS PROJETS

Court terme :

- Le 7 octobre : Concert de Marie Laurence Ratto, soprano (date à confirmer),
- 15-24 octobre : seconde mission à Dano avec 8 membres du bureau pour apprécier les impacts de nos actions et les corriger, identifier les investissements à réaliser. Nous rencontrerons les enfants parrainés et rendront visite aux familles dans toute la mesure du possible,
- Dernier trimestre : Mise en place d'une solution d'éclairage mobile solaire pour les enfants,
- Au fil de l'eau : Développer notre réseau de parrains et donateurs.

Moyen terme :

- Etudier la mise en place d'infrastructure pour la cantine (préparation des repas et hygiène),
- Conduire la réflexion sur l'opportunité d'ouverture d'un internat pour les jeunes filles,
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions Bater Langou,
- Proposer un voyage « humanitaire » pour un groupe de 8 à 10 personnes.

POUR CONCLURE :

Collectivement, nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé au cours de cette année. «Aider un enfant à Dano» est une association bien née.

Notre taille nous permet d'être proches des parrains, des enfants, de la direction de l'établissement... Nos règles de gestion orientent plus de 95% des fonds collectés vers les enfants... Notre organisation nous donne beaucoup d'agilité et nos décisions sont rapidement mises en œuvre : une belle illustration avec la cantine...

Pour cette nouvelle année scolaire, nous allons rester mobilisés pour «Aider un enfant à Dano». Les bienfaiteurs de la première heure sont sollicités pour promouvoir le site et élargir au niveau de leur entourage le cercle des parrains et donateurs.

Le Président remercie chaleureusement :

- Les membres du conseil d'administration pour leur engagement, leur dynamisme, leur assiduité et le travail bénévole fourni tout au long de l'année.
- Les parrains et donateurs pour les sommes versées et aussi pour les messages d'encouragements et de félicitations reçus dans le contexte de cette initiative.

Agissons avec réalisme et ambition pour donner de l'espoir aux enfants de Dano.

Après avoir répondu à toutes les questions, le président soumet l'approbation au vote du rapport d'activité qui est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux statuts, le bureau a été mis en place lors de l'Assemblée Générale constitutive pour une durée de trois ans. Aucun membre élu à cette occasion n'ayant démissionné, il n'y a pas lieu de procéder à une élection ; le conseil d'administration en place est donc reconduit dans son intégralité.

ELECTION D'UN VERIFICATEUR DES COMPTES

Deux candidats se présentent : M. Frédéric FAYE et Mme Marie-Thérèse FOUQUERAY. Tous deux sont élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30

Le Président,

La secrétaire